

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

→ **Délocalisation temporaire de la mairie**
Les services administratifs de la mairie sont délocalisés à l'annexe (allée 2000 à Champ-le-Bas), aux horaires habituels. Jusqu'au lundi 31 décembre. Contact : 04 76 71 44 73 ; lechamp.mairie@laposte.net

PONTCHARRA

→ **Atelier déco galets**
Mercredi 5 décembre de 14 heures à 16 heures et samedi 8 décembre de 14 heures à 16 heures. À partir de 7 ans. Gratuit sur inscription. À la médiathèque Jean-Pellerin, Contact : 04 76 97 79 67

→ **Racontines**
Mercredi 5 décembre à 10

heures. Histoires animées pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur réservation. À la médiathèque Jean-Pellerin, Contact : 04 76 97 79 67

THEYS

→ **Cours de couture**
Jeudi 6 décembre de 15 heures à 18 heures. Apporter son matériel : machine à coudre, ciseaux, fils. Inscription obligatoire car il n'y a que six places. À l'Estancot. Contact : 06 52 66 85 17

LE CHEYLAS

→ **Pharmacie de garde**
Secteur de Crolles. Permanence de nuit du lundi 3 au vendredi 7 décembre. Pharmacie Exbrayat, centre commercial au Cheylas. Téléphone : 04 76 71 80 61

LOCALE EXPRESS

PINSOT

Quelques places disponibles pour le réveillon du jour de l'an

→ Dans un mois aura lieu le réveillon de la Saint-Sylvestre. Cette année, l'événement sera un peu particulier puisque l'avènement de la nouvelle commune du Haut-Bréda marque la fin du comité des fêtes de Pinsot. Pas d'inquiétude toutefois, compte tenu du nombre d'adhérents habitant La Ferrière, nul doute qu'un nouveau comité, du Haut-Bréda cette fois, prendra le relais.

Néanmoins, pour cet ultime réveillon, Danielle Gauthier et son équipe mettront les petits plats dans les grands. « Nous organisons un repas gastronomique, de l'apéritif à la soupe à l'oignon, animé par Claude et Nathalie », annonce la présidente du comité.

Le tarif, tout compris (apéritif, boissons, champagne, fruits, papillotes et cotillons) est de 50 euros pour les adhérents et 60 euros pour les non-adhérents.

Il reste des places mais il est urgent de réserver. Pour cela, trois numéros de téléphone sont à disposition : 04 76 45 00 42 ; 06 41 26 08 27 ; 06 85 52 19 54.

PONTCHARRA

Accueil des nouveaux habitants



→ Une vingtaine de nouveaux résidents se sont rendus en mairie, vendredi 30 novembre en fin de journée, pour assister à la réunion d'accueil des nouveaux habitants. Le maire Christophe Borg leur a présenté les élus présents, et a situé la commune d'un point de vue sociologique, financier et économique. Les nouveaux charrapontains ont pu être informés des changements communaux récents, tels que les efforts de la municipalité en termes de fonctionnement (avec un personnel passant de 120 équivalents temps pleins à 96 aujourd'hui) et l'accent mis sur la rénovation des écoles. Leur ont été présentés les projets immédiats, avec le changement des 1 600 points d'éclairage pour des LED modulables en intensité lumineuse, la remise en état des cimetières et la démolition des cinq tours Bayard qui s'étalera de 2022 à 2026.

Pontch'éthon a préparé le programme des 7, 8 et 9 décembre



→ Mercredi 28 novembre, Pontch'éthon a réuni les associations et bénévoles prêts à s'investir pour le 18^e Téléthon de Pontcharra et Saint-Maximin, qui aura lieu du 7 au 9 décembre.

Après la présentation d'Edwige Chenevas, bénévole devenue responsable de secteur pour l'IAFM Téléthon, le président Bruno Mathon a annoncé le slogan de cette année : « Vaincre la maladie, c'est enfin possible », évoquant les grandes avancées de la thérapie génique.

Il a ensuite fait le tour des nombreuses animations prévues. Le 7 décembre sera joué le conte musical "Le Grelot magique" avec les chanteurs locaux et Actidanse, et les parents d'élèves des trois écoles proposeront des gâteaux.

Le 8 décembre seront organisées des ventes par Amitié Pontcharra Rovasenda, Pontch'éthon et la Gymnastique volontaire. Auront également lieu les 12 heures de badminton, les ateliers de la Gymnastique volontaire et Mumuzumba, sans oublier la restauration avec la soupe et les pâtés vietnamiens de Saint-Maximin, et une soirée chants et danses.

Enfin le 9 décembre, Actidanse proposera des démonstrations et des ventes. Figurent également au programme le loto de l'ADMR et du CCAS. Et tout au long du week-end se tiendra la vente d'enveloppes gagnantes et l'incoronable urne de dons.

PONTCHARRA

Pas de marché de Noël cette année, mais des animations au programme

Depuis quelques semaines, la question se pose dans Pontcharra : y aura-t-il un marché de Noël cette année ? Le 15 décembre, il y aura bien des animations autour de Noël, mais pas de marché tel qu'il a existé par le passé. Pourquoi ? Petit rappel des faits qui ont conduit à cette situation.

Acte 1 : l'incompréhension

Au printemps dernier, des membres de la nouvelle association des commerçants du centre-ville ont rencontré le maire Christophe Borg, ainsi que David Audebeau, à l'époque adjoint aux finances. Le but était de faire connaissance et de demander l'autorisation d'organiser une braderie (qui a finalement eu lieu le 30 juin).

Lors de cet entretien, le maire les a informés que la municipalité ne pouvait plus porter le marché de Noël comme elle l'avait fait par le passé. L'association avait alors montré son intérêt pour s'en occuper, et les deux parties avaient prévu de se revoir après les vacances.

D'après les commerçants rencontrés, le maire leur aurait dit que la municipalité ne participerait pas financièrement à la manifestation. À ce sujet, le maire répond : « Lors de cette réunion, j'ai dit que la commune aiderait les commerçants, et à ce stade nous n'avons pas défini les formes sous lesquelles cela pourrait se faire. »

Gérard RIGHINI

En fait, le maire souhaitait être informé des projets avant d'envisager leurs financements. C'est de là qu'est née l'incompréhension avec les commerçants qui attendaient un budget.

Les semaines suivantes, sans autre contact avec la municipalité et constatant qu'elle n'avait pas les moyens financiers et humains pour une organisation digne de ce nom, la nouvelle association a décidé de ne rien faire concernant le marché.

Acte 2 : la déchirure

À l'initiative de la commune, en octobre, une deuxième rencontre a eu lieu. Deux représentants des commerçants étaient présents. Ils ont alors signifié à Morgane Blot, responsable du service culture et vie associative, et Christophe Lasseur, adjoint en charge de la vie associative, qu'ils n'organiseraient rien. Ils ont aussi adressé des reproches virulents sur la politique de la ville, à tel point que « Morgane Blot n'a même pas pu présenter ce que la commune pouvait apporter en termes d'argent, de matériel ou de main-d'œuvre », précise Christophe Borg.

Les deux parties ont alors décidé de proposer des animations pour Noël, le même jour, le 15 décembre. Celles des commerçants auront lieu en centre-ville ; celles de la municipalité, au marché des producteurs le matin.



Les membres de l'Association des commerçants du centre-ville avaient sollicité la municipalité pour organiser un marché de Noël, laquelle, par la voix du maire Christophe Borg, attendait qu'un projet lui soit soumis avant de s'engager sur un financement. Les deux parties ne se sont pas entendues sur un projet commun et elles organiseront, chacune de leur côté, quelque chose pour Noël.



Vers un apaisement

Mercredi 28 novembre, le maire Christophe Borg a reçu deux commerçants, différents de ceux ayant participé à la réunion d'octobre.

Un dialogue apaisé s'est à nouveau installé et selon la formule consacrée : « Tout sera mis en œuvre pour que les deux animations se passent au mieux avec coordination. » Cela peut augurer l'organisation d'autres manifestations plus conséquentes au centre-ville.



L'année dernière, le marché de Noël avait rassemblé beaucoup de monde. Le DLG.R.

LE CHEYLAS

Belle affluence pour cette nouvelle édition du Téléthon



Au programme de cette édition du Téléthon : démonstrations par les Archers de la Tour, activités sportives (escalade, tyrolienne, basket...) et initiation aux premiers secours.



Ce samedi 1^{er} décembre, le gymnase a affiché complet depuis le début d'après-midi jusqu'au soir. La grande majorité des associations communales était présente et les animations ont connu un énorme succès. Les Archers de la Tour déguisés ont fait

des démonstrations d'habileté époustouflantes. L'association Danse et musique a rempli les gradins. Le club de karaté, quant à lui tenait buvette et restauration. Le public a pu se rendre à différents ateliers d'escalade, de tyrolienne, à un concours de paniers au

basket, à un stand de maquillage ou encore à une formation sur les premiers gestes de secourisme avec les sapeurs-pompiers du SDIS de Pontcharra. À l'extérieur était proposé un parcours de haies pour les enfants.

C'est à la tombée de la nuit

que le grand lâcher de ballons a eu lieu en présence du maire, comme porteur d'espoir pour la grande cause du Téléthon. Chaque enfant avait attaché à son ballon une étiquette avec son nom et ses coordonnées, en espérant avoir un retour de la part des

personnes qui les retrouveront le plus loin possible. Bien entendu, une urne destinée aux dons était à disposition pour déposer les offrandes, en espérant que la générosité sera à la hauteur de la participation.

Robert MOUTARD

FROGES

Douze quadrettes au Challenge du souvenir de la boule longue

La plupart des concours de la boule longue de Froges mettent à l'honneur des personnalités, comme le Challenge Jean-Cérantola (du nom de l'ancien maire de Froges) ou le Challenge Rhô-Jourdan en hommage aux jeunes maquisards tués par les Allemands. Mais le 30 novembre dernier s'est joué le Challenge du souvenir, en mémoire de deux anciens membres du bureau de la boule longue frogienne : Alain Bayle et Gérard Coup. Tous deux ont participé activement à la vie et à l'évolution de ce club : Alain en occupant le poste de trésorier tandis que Gérard avait,

entre autres, mis en place les formations de jeunes écoliers par le biais des temps d'activité périscolaire dont il était responsable.

Ce concours a réuni douze quadrettes et s'est effectué en trois parties. Comme le veut la tradition chez les boulistes, à la mi-journée le repas est pris en commun, rassemblant 61 convives. Le concours a été remporté par la quadrette de Jean-Louis Rosselli qui s'est vu remettre le Challenge des mains de Jacqueline Bayle, Gisèle Coup n'ayant pu être présente à la suite d'un empêchement de dernière minute.

Michel MANCIPI



Jacqueline Bayle a remis le Challenge du souvenir à la quadrette victorieuse.